

OFFICEMAIL

Bulletin d'information interne de l'OTR / Numéro 001 / Février 2015



Course HASH de la journée Internationale de la Douane 2015

Célébration de la Journée Internationale de la Douane (JID) 2015

.....

L'introduction de la facture normalisée TVA et la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC) CEDEAO

Editorial

« Soyons résolument déterminés à donner tout le meilleur de nous-mêmes pour la réalisation de la vision de l'OTR »



Henry Kanyesiime GAPERI,
Commissaire Général

Le début de l'année 2015 a été marqué par les innovations de la loi de finance 2015, notamment l'introduction de la facture normalisée TVA et l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) CEDEAO. Un regard sur les différentes réalisations de l'OTR en 2014, à savoir la mise en œuvre effective de Sydonia World, le recrutement de nouveaux agents techniques, l'achèvement de la phase d'opérationnalisation de l'OTR et le dépassement des objectifs de collecte des recettes nous permet d'affirmer que l'année 2014 a été positive. Je remercie particulièrement chacun de vous pour tous les efforts que vous n'avez cessé de

ménager tout au long de l'année 2014. Par la même occasion, je vous rappelle, chers collègues, que nos perspectives d'avenir restent axées sur plusieurs défis notamment la maximisation des recettes de l'Etat, la lutte contre la fraude, la corruption et l'évasion fiscale, l'amélioration de la qualité de nos services, et l'atteinte des objectifs qui nous sont assignés en termes de mobilisation des recettes, soit 480,4 milliards. Soyons donc résolument déterminés à donner tout le meilleur de nous-mêmes pour la réalisation de la vision de l'OTR, celle d'être un office moderne et efficient de mobilisation des recettes pour l'édification du Togo. A travers notre journal interne

d'information, OFFICEMAIL, nous continuons de renforcer la cohésion de nos équipes, de décloisonner nos différents services, de renforcer la culture d'entreprise pour une meilleure atteinte des résultats. Pour ce premier numéro de l'année 2015, je tiens à vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite professionnelle et personnelle. Puisse 2015 vous apporter, ainsi qu'à vos familles et vos proches, la réalisation de vos souhaits. Que 2015 soit l'année de toutes les solidarités et du dynamisme, tournée vers l'avenir, par l'atteinte des objectifs de notre Office.

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DOUANE (JID) 2015

Axée sur le thème : « La gestion coordonnée des frontières : une démarche participative pour tous les acteurs concernés », la journée internationale de la douane a été célébrée le lundi 26 janvier 2015, à l'hôtel Sarakawa, à Lomé. La commémoration a connu la participation des premiers responsables de l'OTR, d'un grand nombre d'agents de l'OTR et de plusieurs partenaires.

Monsieur ADEDZE Kodjo, Commissaire des Douanes et Droits

Indirects, a indiqué que la date du 26 janvier n'est pas fortuite. Elle a un lien avec la session inaugurale du Conseil de Coopération Douanière (CDD) tenue le 26 janvier 1953, à Bruxelles. Le Commissaire Général de l'OTR, Monsieur Henry GAPERI a, pour sa part, insisté dans son allocution sur la nécessité actuelle de faciliter le commerce, ce qui impose aux administrations douanières de trouver des moyens de contrôle qui s'appuient sur les techniques développées par l'Organisation

Mondiale des Douanes (OMD). Une cérémonie de remise de certificats de mérite de l'OMD et une conférence-débat animée par Monsieur BAMANA Winéga, Chef Division des Opérations Douanières de la Région Maritime ont meublé la célébration.

Rappelons qu'en prélude à cette journée, une course Hash a sillonné certaines artères de la ville de Lomé, le dimanche 25 janvier avec en tête de peloton le Commissaire des Douanes et Droits



De la gauche vers la droite : Peter RUYUMBU (Conseiller Technique du CG), M. Henry GAPERI (Commissaire Général), M. Kossi TOFIO (Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances), M. Kodjo ADEDZE (Commissaire des Douanes et Droits Indirects), M. Essowavana ADOYI (Commissaire des Impôts)



Vue des participants

SOMMAIRE

2 EDITO

3-9 COIN ACTU

- Célébration de la Journée Internationale de la Douane (JID) 2015
- Les rencontres de sensibilisation
- Le forum des contribuables
- L'introduction de la facture normalisée TVA et la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC) CEDEAO

10-14 COIN INFO PERSONNEL

- Journée Internationale de la douane : la course HASH en image
- Séminaire de Sensibilisation des agents des douanes (Grade 1 et 2)
- Cérémonie de présentation des vœux de nouvel an
- Sensibilisation des nouvelles recrues de l'OTR

14 MESSAGE DE SENSIBILISATION

- Le Centre d'appel de l'OTR



Vue des participants



Photo de famille

Les rencontres de sensibilisation

Dans la poursuite de la mise en œuvre du programme d'éducation des contribuables, plusieurs rencontres de sensibilisation et d'échanges ont eu lieu durant le mois de janvier. L'honneur était aux transitaires, conducteurs de taxi-motos et déclarants en douane de recevoir au cours de ce mois, la visite de la Division Education des Contribuables de l'OTR. Que ce soit à Ségbé, à Agoè ou à Sanvee-Condji, l'ambiance était bon enfant.

● Sensibilisation des transitaires de Noèpé et de Ségbé



Photo de famille à la fin de la sensibilisation à Ségbé

Dirigée par M. BAMANA B. Winéga, Chef de Division des Opérations Douanières de la Région Maritime de l'OTR et M.TCHAGOU Adékédéou, Chef de Division Education des Contribuables, cette séance a connu la participation des importateurs et des déclarants en douane de Noèpé et de Ségbé. L'assistance a été entretenue par M.BAMANA sur la nécessité de fournir les factures d'achat et autres documents relatifs aux marchandises et nécessaires à la détermination de la valeur en douane. Cette procédure permet d'instaurer l'équité fiscale afin d'éviter les négociations qui sont source de corruption.

De son côté, M. Tchagou Adékédéou a insisté sur le service de qualité rendu aux contribuables qui

sont les premiers partenaires de l'OTR. Ce service de qualité consiste aussi à donner la parole aux contribuables afin qu'ils puissent exprimer leurs inquiétudes dans le but de trouver ensemble des solutions.

A la suite des débats, les importateurs ont compris l'importance pour eux et pour l'OTR de présenter les documents comptables de leurs marchandises en vue d'éviter les cas de fraude et de corruption. Les transitaires ont, par ailleurs, souligné les difficultés quotidiennes rencontrées sur le terrain avec les importateurs qui ne leur remettent pas les factures d'achat. Ils ont sollicité un délai de deux mois pour sensibiliser à leur tour leurs clients.

● Sensibilisation des conducteurs de taxi-motos

Eu égard à leurs besoins réels en sensibilisation, issus d'un sondage préalable, les conducteurs de taxi-moto des stations d'Agoè-Stade et MRS-GTA ont été sensibilisés, le mardi 13 janvier 2015, par une équipe de l'Office Togolais des Recettes (OTR) sur la nécessité de payer l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR).

Messieurs TCHAGOU Adekèdeou et AZIAWOR Koffi, respectivement Chef de la Division Education des Contribuables et Agent Technique au Commissariat des Impôts ont expliqués à leurs interlocuteurs que l'IRTR qu'ils payent permet à l'Etat de fonctionner, d'accomplir ses missions régaliennes et de réaliser des actions de développement. Ils ont aussi insisté sur la fonction sociale de l'impôt qui se traduit par la construction des écoles, des hôpitaux des infrastructures routières etc.

L'IRTR payé par les conducteurs de taxi-moto s'élève à 5 000F par an, soit 1 250F par trimestre.

Les conducteurs de taxi-moto ont été édifiés sur

les réformes engagées par l'OTR et qui mettent l'homme au centre du développement. Ils ont été rassurés d'être traités en partenaires par l'OTR et exhortés à appeler le numéro vert 8280 pour dénoncer toute situation suspecte ou le 8201 pour tout renseignement.



M. AZIAWOR Koffi, s'adressant aux conducteurs de taxi-motos à Agoè

● Sensibilisation des déclarants en douane de Sanvee-Condji



Vue de l'équipe de sensibilisation

L'Office Togolais des Recettes(OTR) a animé, le mercredi 14 Janvier 2015, au bureau des douanes de Sanvee-Condji, situé à la frontière Est du Togo à 45 Km de Lomé, une séance de sensibilisation au profit des déclarants en douane en activité dans la zone.

Dirigée par monsieur BAMANA B. Winéga, Chef Division des Opérations Douanières de la Région Maritime, la rencontre a permis de rappeler aux tran-

sitaires, l'obligation qui leur est faite de joindre à la déclaration en détail des marchandises, tous les documents nécessaires pour réaliser les opérations de dédouanement. M. BAMANA a expliqué la nécessité pour l'importateur, d'accompagner les marchandises des documents nécessaires aux formalités douanières, notamment la facture commerciale, la lettre de voiture, le certificat d'origine et tout autre document exigible. Il a aussi expliqué que l'OTR s'est engagé dans une politique de modernisation et de simplification des procédures de dédouanement. Il a par ailleurs exhorté les déclarants en douanes à joindre la facture d'achat aux déclarations en détail pour permettre aux services des douanes de calculer avec exactitude la valeur en douane des marchandises.

Un débat a permis aux participants de mieux comprendre certains aspects de la question notamment ce qui concerne les marchandises en transit qui, à l'instar de celles mises à la consommation, doivent être aussi accompagnées des factures originales.

Le forum des contribuables

L'Office Togolais des Recettes, dans le cadre de sa politique de proximité avec les contribuables, a, au cours du mois de janvier 2015, organisé une série de rencontres d'information et d'échange avec ses partenaires au nombre desquels les responsables des Magasins et Aires de Dédouanement (MAD), l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), les Importateurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT).

Rencontre avec les responsables des Magasins et Aires de Dédouanement (MAD)

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a rencontré, à son siège, les responsables des MAD, le lundi 26 janvier 2015. Au cours de cette rencontre, les propriétaires des MAD opérant dans la zone portuaire ont été informés de la réforme envisagée par l'OTR pour une meilleure gestion des parcs automobiles et des magasins de marchandises diverses en attente de dédouanement. Il ressort des travaux de la commission de réforme des MAD mise en place par l'OTR, que beaucoup de responsables des MAD vont à l'encontre du code des douanes et des textes d'application relatifs à la gestion des MAD. Outre le

dépassement du délai de séjour des marchandises, on assiste à l'ouverture des garages de réparation de véhicules et à la vente de marchandises dans les différents parcs. Certains magasins et parcs n'ont ni chariots, ni bureaux pour les douaniers, ce qui ralentit le travail de ces derniers. Face à ces irrégularités, l'OTR entend, dans les jours à venir, réviser les conditions d'ouverture des MAD, les doter de procédures de gestion, les informatiser en vue de suivre les stocks et de sécuriser les recettes. Le Commissaire Général de l'OTR, Monsieur Henry GAPERI qui a présidé la rencontre a attiré l'at-



La table d'honneur

tention de l'assistance sur le fait que, seuls 26 MAD sont actifs sur les 92 reconnus. Il a invité les responsables de ces parcs et magasins à accepter la réforme et à changer de comportement afin de permettre au Togo de maximiser ses recettes, surtout que le port est désormais opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Vue des participants

Rencontre avec l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET)

Une réunion d'échange a regroupé, le 20 janvier 2015, au siège de l'AGET, l'Office Togolais des Recettes et l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET). Objectif, raffermir les liens de collaboration entre les deux parties afin de favoriser le climat des affaires et promouvoir ainsi la croissance économique du Togo.

La rencontre fut présidée par le Commissaire Général, M. Henry GAPERI. Les principaux sujets au menu des discussions sont : la loi de finances 2015, le code des investissements, le code géné-



Les responsables de l'OTR face à ceux de l'AGET

ral des impôts, les litiges fiscaux et commissions prévues pour leur règlement, la collecte des recettes fiscales et douanières, l'impact du secteur informel sur

l'économie nationale, le crédit d'impôt, etc.

Le président de l'AGET s'est réjoui de cette initiative qui instaure un véritable dialogue entre les secteurs public et privé et a félicité l'équipe de l'OTR et de l'AGET pour la gestion participative de cette réunion.

Pour finir, le commissaire général de l'OTR a formulé ses vœux de santé et de prospérité à tous les membres de l'AGET et a promis de prendre en compte toutes leurs préoccupations et suggestions pour un meilleur partenariat.

Rencontre avec les Importateurs

Le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC) : enjeux et perspectives ». C'est le thème qui a réuni le Commissaire des Douanes et Droits Indirects M. ADEDZE Kodjo et les importateurs, le 16 janvier 2015, à la salle de conférence de la SAZOF.

Dans son allocution, le Commissaire des Douanes a estimé que le TEC n'est pas une nouveauté en ce sens qu'en plus des quatre (4) catégories de taxation déjà existantes dans le TEC UEMOA, le TEC CEDEAO introduit une cinquième bande de catégorisation avec un taux de taxation de 35%. Cette dernière catégorie concerne certains produits importés des pays tiers à la CEDEAO.

Par la suite, M. ADEDZE a affirmé qu'en dépit de l'application du TEC décidée par la CEDEAO, le gouvernement togolais, dans le



M. Kodjo ADEDJE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects entouré de ses collaborateurs

souci de soulager la population a agi sur la base taxable de certains produits de première nécessité. En somme, selon lui, l'objectif visé par la CEDEAO, en créant le Tarif Extérieur Commun est de protéger certains secteurs clés comme l'agriculture et l'industrie des Etats membres, tout en développant le commerce intracommunautaire et favoriser l'émergence

des industries sous-régionales. Pour terminer, le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, au nom du Commissaire Général, a remercié les importateurs pour l'intérêt particulier qu'ils ont accordé au thème de cette rencontre et réaffirmé la volonté de l'OTR d'être disponible pour une parfaite collaboration.

● Rencontre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)

Dans l'après-midi du vendredi 09 janvier 2015, au siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR), s'est tenue une rencontre entre le Commissaire Général de l'OTR et les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT). Divers sujets ont été abordés au cours de la rencontre. Il était question pour les deux parties d'étudier les voies et moyens pour renforcer le partenariat entre l'OTR et les contribuables évoluant au sein de la CCIT.

Abordant les discussions les membres de la délégation de la CCIT ont évoqué quelques problèmes auxquels font face la CCIT et les opérateurs économiques

du secteur informel.

Certaines doléances ont également été adressées au comité de direction de l'OTR à savoir : revoir la taxation des impôts de sorte à encourager l'investissement et à inciter le secteur informel à migrer vers le secteur formel ; réintroduire dans le code des investissements l'exonération des entreprises du secteur privé pendant un délai de trois ans après leur création ; trouver d'autres méthodes pour contraindre le contribuable à accomplir son devoir fiscal ; mettre en place des mesures incitatives à l'investissement à l'intérieur du pays aux fins de promouvoir la décentralisation ; réduire le nombre des types

d'impôt.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a aussi félicité l'OTR par rapport à l'éradication des faux frais dans le processus de dédouanement.

Dans son intervention suite aux différents problèmes soulevés par les membres de la CCIT, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes a rappelé l'importance de ce type de rencontre qui permet de disséquer les problèmes et de trouver ensemble les solutions.

Pour finir, le Commissaire Général a présenté ses meilleurs vœux pour l'année 2015 à la délégation de la CCIT.



A gauche : la délégation de la CCIT, au milieu : M. Henry GAPERI, Commissaire Général de l'OTR ; à droite : les responsables de l'OTR

L'INTRODUCTION DE LA FACTURE NORMALISEE ET LA MISE EN PLACE DU TARIF EXTERIEUR COMMUN (TEC) CEDEAO



On reconnaît de la gauche vers la droite M. Phillipe TCHODIE (Commissaire des Services Généraux), M. Henry GAPERI (Commissaire Général), M. Essowavana ADOYI (Commissaire des Impôts), M. Kodjo ADEDZE (Commissaire des Douanes et Droits Indirects).

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a organisé à son siège, le lundi 12 janvier 2012, une conférence de presse animée par le Commissaire Général, le Commissaire des Impôts et le Commissaire des Douanes. Les débats ont porté sur deux sujets : les innovations de la Loi de Finances 2015 notamment la facture normalisée TVA et le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO.

Les journalistes ont été informés de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2015, d'une 5^e catégorie de taxation (35%) au niveau des droits de douane conformément au TEC de la CEDEAO et de l'intro-

duction de la facture normalisée TVA au niveau des Impôts. Le TEC de la CEDEAO permettra de booster le commerce intracommunautaire. La facture normalisée TVA, quant à elle, fait obligation aux entreprises qui collectent cette taxe de la reverser à l'Etat ; les consommateurs togolais devront désormais réclamer leurs factures d'achat pour une parfaite réussite de ce projet. Les Commissaires de l'OTR ont, au début comme à la fin de cette conférence, présenté leurs vœux de nouvel an à tous les partenaires de l'Office et à tout le peuple togolais à travers les journalistes présents.

Pour vos questions, suggestions ou propositions de thèmes d'articles, veuillez écrire à otr@otr.tg

JID 2015

LA COURSE HASH EN IMAGES

JID 2015

LA COURSE HASH EN IMAGES



Arrivée du Commissaire des Douanes et Droits Indirects à la douane de Kodjoviakopé.



M. Kodjo ADEDZE, saluant les coureurs ...



Retour et ...



... arrivée au point de départ de la course.



... quelques minutes avant ...



... le début de la course ...



Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects remerciant ...



... les coureurs parmi lesquels ...



... en passant par le boulevard du Mono.



M. Kodjo ADEDZE, à la tête du peloton.



... l'humouriste Gogoligo.



M. Kodjo ADEDZE, s'adressant à la presse.

CEREMONIE DE PRESENTATION DE VŒUX DE NOUVEL AN

Le grand hall du commissariat Général de l'Office Togolais des Recettes était archicomble le matin du 31 décembre 2014 à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux du nouvel an par le Comité de Direction au personnel représenté par les Directeurs et Chefs de Divisions.

Prenant la parole, au nom du Commissaire Général absent, le Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes, M. Philippe K. TCHODIE, a formulé des vœux de santé, de prospérité et de succès aux différents Directeurs et Chefs de

Divisions, avant de leur souhaiter beaucoup de courage et de réussite dans les différentes missions qui leur sont assignées.

Il a ensuite rappelé les différentes réalisations de l'OTR en 2014, à savoir, la mise en œuvre effective de Sydonia World, la collecte de recettes de la manière la plus efficiente possible, le recrutement de nouveaux agents techniques et le dépassement des objectifs, initiaux fixés à 416,6 milliards.

En outre, il a égrené un chapelet de préoccupations, relatives aux objectifs de l'OTR en cette nouvelle année 2015. Il a rappelé, que pour 2015, l'OTR doit mobiliser

comme recettes 480,4 milliards et a rappelé à tout un chacun que le défi est lancé, les invitant donc à beaucoup d'efforts.

Pour donner une touche humoristique à cette cérémonie, l'artiste Gogoligo était invité. Il a entretenu l'assemblée par des sketches qui mettaient en exergue, essentiellement l'importance du paiement des taxes fiscales.

Pour finir, le Comité de Direction et les différents Directeurs et Chefs de Divisions ont été conviés à un chaleureux cocktail dédié à cette occasion.



Le Comité de Direction, ...



... l'humouriste Gogoligo, ...



... les Directeurs et Chefs de Divisions ...



... au cocktail.

SEMINAIRE DE SENSIBILISATION DES AGENTS DES DOUANES

La sensibilisation des agents de l'OTR sur la vision, les missions, les valeurs et principes de l'office, qui a débuté depuis le 07 août 2014 avec les Directeurs, Chefs Divisions, Chefs Sections, Agents Sénior, Assistants de division s'est poursuivie avec celle du personnel des Divisions Régionales et celle des Agents Techniques. Elle se parachève par une série d'ateliers à l'endroit des agents de grade I et II en poste à Lomé et dans la région maritime. Organisés du 05 au 09 janvier 2015 dans la grande salle de réunion de l'office, ces ateliers ont eu pour but de renforcer le professionnalisme des agents et de leur permettre de mieux connaître l'institution ainsi que les règles qui la régissent.

Cette sensibilisation a connu la participation de trois cent sept (307) agents. Répartis en cinq groupes pour l'événement, les agents de grade I et II de l'OTR, ont été entretenus sur quatre principaux thèmes : structure organisationnelle, rôles respectifs de chaque commissariat ou direction et axes stratégiques ; statut du personnel ; code de conduite et procédures disciplinaires ; présentation de la charte graphique de l'OTR.

Ces ateliers ont donné l'occasion aux participants, d'une part, d'appréhender le contexte de la création de l'OTR, les missions assignées à l'Office ainsi que les responsabilités qui leur incombent en tant qu'agents.



les participants

D'autre part, d'être informés sur le recrutement, la signature et l'exécution du contrat de travail, les avantages qui leur sont accordés, les obligations réciproques entre eux et leur employeur, le déroulement de leur carrière et les principes déontologiques notamment la déclaration des biens, interdictions et incompatibilités diverses dans l'exercice de leurs fonctions.

Les agents ont été conviés à faire preuve de professionnalisme, de sens de responsabilité, de beaucoup de discipline afin d'éviter tout comportement qui pourrait leur être préjudiciable. Aussi, est-il apparu clairement que face à cette nouvelle dynamique,

chaque agent constitue un acteur incontournable et doit, par conséquent, jouer pleinement son rôle pour contribuer à propulser l'élan de modernisation et de développement dans lequel le Togo s'est engagé.

Cette sensibilisation s'est achevée sur une note de satisfaction et a suscité à travers les messages véhiculés, beaucoup d'intérêts chez les participants.

■ SENSIBILISATION DES NOUVELLES RECRUES DE L'OTR

Recrutés après un processus qui a duré cinq mois, les cinq-cents vingt-quatre (524) agents techniques ont entamé leur processus d'intégration à l'Office par une sensibilisation couplée de visites des différents commissariats. Cette sensibilisation s'est déroulée du 08 au 19 décembre 2014, à la salle Marie Philippe DOMINIQUE de l'agora SENGHOR à Lomé.

Pendant deux semaines, les premiers responsables de l'office ont eu l'occasion d'édifier les nouvelles recrues sur la vision, les missions, les valeurs et les principes fondamentaux de l'OTR. La première semaine a été consacrée à la présentation de la vision et de la stratégie de l'OTR ainsi qu'aux aspects organisationnels, aux missions et attributions des dif-

férents départements de l'office. La seconde semaine a été consacrée au développement d'une quinzaine de thématiques relatives aux procédures, techniques et législation liées à la collecte de recettes fiscales et douanières.

Plusieurs thèmes ont été présentés : la parafiscalité ; le système fiscal au Togo ; l'Introduction à la législation douanière ; les Régimes économiques ; la Valeur en douane ; le Tarif et règles de classification des marchandises ; le contentieux douanier ; le contrôle fiscal ; les éléments d'analyse de risques ; l'éthique, déontologie et lutte contre la corruption etc.

Au dernier jour, le séminaire a été particulièrement marqué par la visite de Monsieur Adji Otéth AYASSOR, ministre de l'Economie et des finances, pionnier



Les agents techniques

de la réforme ayant abouti à la création de l'OTR. Il a réaffirmé à l'endroit du Commissaire Général et de tous les agents de l'Office présents, les attentes du gouvernement et souligné le rôle capital de l'OTR dans l'émergence de la nation togolaise tout en les rassurant du soutien du gouvernement.

Le message de sensibilisation

LE CENTRE D'APPEL DE L'OTR

L'Office Togolais des Recettes, dans le souci de rendre un service de qualité à ses partenaires et d'être plus proche de ses contribuables, a procédé à la mise en place d'un centre d'appel, joignable au numéro vert 8201. Le centre d'appel vient en effet renforcer les activités de la Direction de la Communication et des Services aux Usagers. Son rôle principal est d'informer, de sensibiliser et d'assister les partenaires.

De fait, la fonctionnalité du centre d'appel de l'OTR est différente de celle de la Direction Anti-Corruption (8280)

► Pour tout renseignement, information ou conseil ◀

contacter le centre d'appel
au N° VERT

 **8201**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg